



Informations des autorités communales à la population du village d'Alle

RENTRÉE SCOLAIRE 2015 - 2016

La rentrée est fixée au lundi 17 août 2015 à 9 heures pour tous les élèves du Collège « La Terrière », à l'exception des 2P qui recommencent le mardi matin.

Bonne reprise à tous.

La Direction

La commission d'école

L'APEAlle

ACCÈS À L'ÉCOLE DE LA TERRIÈRE

Nous attirons l'attention des parents sur les risques et dangers encourus par les enfants qui se rendent à l'école à vélo, en rollers, skate et trottinette, tant sur le trajet qu'aux abords du bâtiment scolaire.

Le Groupe Education Routière de la police cantonale conseille aux parents de ne pas autoriser le déplacement de leurs enfants à l'école avec des **rollers, skates ou trottinettes**.

De plus, les Autorités Communales et Scolaires interdisent ces formes de mobilité dans les abords et à l'intérieur du collège La Terrière.

Concernant les cyclistes, la politique en la matière recommande d'encourager l'utilisation du **vélo pour venir à l'école dès la 6P seulement**. Le port du casque est vivement conseillé.

Cette année, les autorités communales et la commission d'école ne toléreront plus de trafic sur l'accès à l'école, elles vous demandent donc d'accompagner vos enfants **à pied à l'école** en utilisant tous les parkings et accès à disposition (parkings de la Maison Paroissiale et de l'église, et l'accès EST par l'escalier qui se trouve dans le prolongement de la rue Champs aux Oies).

En effet, près de 180 élèves fréquentent nos classes. Si tous les parents les conduisent à l'école en voiture, **la sécurité des enfants est clairement mise en danger**. De plus, on peut imaginer l'embouteillage que cela pourrait provoquer.

Nous vous remercions de votre attention.

Les Autorités Communales
Les Autorités Scolaires
La Commission d'école
L'APEAlle

SUBVENTION 2014 : ASSURANCE MALADIE DES ENFANTS

Selon disposition arrêtée par le Conseil, la Commune d'Alle attribue un subside pour l'assurance maladie des enfants.

Cette subvention est valable pour chaque enfant résidant dans la Commune, dès le mois qui suit sa naissance jusqu'au 31 décembre de l'année au cours de laquelle il/elle aura atteint l'âge de 16 ans. Le subside alloué est de Fr. 7.— par mois et par enfant.

Le Conseil a décidé, lors de l'élaboration du budget 2013, de modifier la réglementation en la matière. Désormais, seuls les enfants au bénéfice de subsides cantonaux de caisse maladie ont droit à des subsides communaux.

Afin de valider les conditions d'octroi, vous voudrez bien vous munir de la police d'assurance 2014 de l'assurance maladie de vos enfants qui précise le subside cantonal, et de la décision d'octroi de la caisse de compensation du Jura à ce sujet.

Nous vous remercions d'avance de contrôler vos documents avant de vous présenter à la recette communale, jusqu'au vendredi 4 septembre 2015.

JOURNÉE DES AÎNÉ-E-S

La sortie des personnes âgées est fixée
au mercredi 2 septembre 2015

FERMETURE DES BUREAUX COMMUNAUX

Journée du 31 août 2015
(lundi de la fête d'Alle)

FÊTE FORAINE DU VILLAGE
FERMETURE DES VOIES DE CIRCULATION
(publication dans le Journal Officiel du 26 août 2015)

Dans le cadre de l'organisation de la fête d'Alle, il a été décidé de fermer à la circulation :

1. Interdiction totale de circuler

Le samedi 22 août 2015 de 8h00 à 18h00

Du lundi 24 août 2015 à 18h00 au lundi 31 août 2015 à 22h00

- Rue du Milieu
- Sud Rue Clos Bidaine depuis l'intersection Chemin Central

2. Interdiction générale de circuler avec passage des riverains autorisé

Du vendredi 28 août à 18h00 au samedi 29 août 2015 à 03h00,

Du samedi 29 août à 18h00 au dimanche 30 août 2015 à 24h00 :

- Nord Clos Bidaine ; Chemin central ; Ruelle de la Cornoline
- Place de la Gare ; Tronçon nord de la rue « Coin du Jonc »
- Carrefour « Place de la Liberté » ; route Alle/Courgenay dans le village

Un dispositif adéquat de signalisation et de déviation sera mis en place. Les usagers de la route voudront bien s'y conformer.

OUVERTURE DE LA FÊTE DU VILLAGE – CÉRÉMONIES

« ALLE, VILLAGE FLEURI »

« ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS »

« SUCCÈS AU NIVEAU SPORTIF, CULTUREL OU MUSICAL »

Comme à l'accoutumée, le Conseil communal, en étroite collaboration avec la Société de Développement et d'Embellissement d'Alle (SDEA) a, dans le courant du printemps écoulé, décidé de placer cette année 2015 sous le thème

« Fleurs d'autrefois et fleurs oubliées »

Cette initiative consacre, comme vous le savez, une volonté des Autorités et de la SDEA de voir notre localité présenter un aspect toujours plus accueillant.

Afin de récompenser les lauréats de ce vingtième concours, nous invitons la population à une manifestation qui aura lieu

Vendredi 28 août 2015 à 19h00 - Centre de la Rue du Milieu

Au programme :

- Accueil - Allocution – Récompenses 1^{er} prix / 2^e prix / 3^e prix

Pour la cinquième fois, cette manifestation sera suivie de la cérémonie

ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS (arrivées en 2014)

La cérémonie sera égayée par divers intermèdes musicaux et se clora par un apéritif traditionnellement offert à la population.

Quant à la cérémonie des

SUCCÈS INDIVIDUELS ET PAR ÉQUIPE
(2^{ème} semestre 2014 et 1^{er} semestre 2015)
au niveau sportif, culturel ou musical,

elle se déroulera à la Rue du Milieu, dimanche 30 août 2015 à 11h00.

Nous vous attendons nombreuses et nombreux !



Fête d'Alle 2015 - 28, 29 et 30 août
Animation exclusive pour les familles
le dimanche après-midi avec
Le Globe de la Mort !
(show de motos dans une grande boule d'acier)

MERCI aux généreux donateurs :



Michel Collin et Christopher Erard



Cartel des sociétés locales

terintran

Stéphane Babey



SwissLife

Serge Caillet

UNE ACTION AU PROFIT DE LA JEUNESSE JURASSIENNE

Vêtements et chaussures récoltés
Lundi 31 août 2015

Une collecte de chaussures et d'habits aura lieu le lundi 31 août 2015 dans la plupart des communes du Canton du JURA en faveur de deux Associations d'Ajoie qui oeuvrent en faveur de la jeunesse, soit la Crèche « Les P'tits Musclés » et le Centre Sportif Régional à Alle.

Cette opération est conduite par l'entreprise CONTEX à Emmenbrücke, qui prend soin de faire distribuer dans tous les ménages des communes concernées des sacs de couleurs différentes pour les textiles et pour les chaussures. Les personnes qui souhaitent participer à cette action sont priées de déposer les sacs dans la rue

Lundi 31 août avant 8h30,

respectivement aux endroits suivants :

- Abords de la fontaine de la rue des Vies de Bâle
- Place du bâtiment des Services communaux, route de Courgenay 24
- Parking de la Salle des fêtes (Place Roger Schaffter), route de Porrentruy 15

Nous remercions chacun-e de son attention

CONSEIL COMMUNAL